



Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-78067>

Département(s) de publication : **36**

Annonce n° **25-78067**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre (SDIS 36)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Ordre et sécurité publics

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance préventive et curative des véhicules de plus de 3.5 tonnes du SDIS 36 - Relance des lots 1, 2, 3 et 4.

Description : Maintenance préventive et curative des véhicules de plus de 3.5 tonnes du SDIS 36 - Relance des lots 1, 2, 3 et 4.

Identifiant de la procédure : 2dd503c0-87de-45c5-8e12-fc4e6ff10be4

Avis précédent : 18f999d7-e7c4-4a01-8425-3d76c12a8205-01

Identifiant interne : 2025-01

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50111000 Services de gestion, de réparation et d'entretien de parc de véhicules

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Indre (FRB03)

Pays : France

Informations complémentaires : Le candidat doit être situé dans un rayon inférieur ou égal à 30 minutes autour de l'état-major du SDIS 36 (RN 151 - Rosiers 36130)

MONTIERCHAUME). Pour vérifier cette condition, l'option du trajet le plus rapide sur le site www.viamichelin.fr sera utilisé. Le temps de trajet sera indiqué dans le bordereau des prix unitaires.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Maintenance préventive et curative des véhicules RENAULT de plus de 3.5 tonnes

Description : Lot 1 : Maintenance préventive et curative des véhicules RENAULT de plus de 3.5 tonnes

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50111000 Services de gestion, de réparation et d'entretien de parc de véhicules

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Indre (FRB03)

Pays : France

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 1-Prix des prestations : 50 % (50 points) Le jugement est effectué sur le total du prix Euros TTC mentionné sur l'état d'indication du lot concerné. La note la plus élevée correspond au prix recevable le plus bas proposé. La notation

des autres propositions de prix est effectuée en divisant le prix recevable le plus bas par le prix proposé et en multipliant par la meilleure note.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : 2-Remises consenties : 10 % (10 points) La note la plus élevée (10 points) correspond à la moyenne de remise la plus élevée mentionnée sur le document « bordereau de remises consenties ». La notation des autres propositions de remises consenties est effectuée en divisant la moyenne des remises consenties étudiée par la moyenne des remises consenties la plus élevée et en multipliant par la meilleure note.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : 3-Temps de trajets : 10 % (10 points) La note la plus élevée (10 points) correspond au temps de trajet le plus court mentionné (en minutes) sur le bordereau des prix unitaire tel que vérifié (et corrigé, le cas échéant). La notation des autres propositions est effectuée en divisant le temps de trajet le plus court par le temps de trajet étudié et en multipliant par la meilleure note. Le temps de trajet, indiqué en minutes, doit être calculé via le site internet www.viamichelin.fr. Le temps de trajet maximal autorisé est inférieur ou égal à 30 minutes autour de l'état-major du SDIS 36 (RN151 - Rosiers - 36130 MONTIERCHAUME).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : 4-Délai de réparation (maintenance curative) : 30 % (30 points) La note la plus élevée (30 points) correspond au délai de réparation le plus court mentionné à l'acte d'engagement. La notation des autres propositions de délai de réparation est effectuée en divisant le délai de réparation le plus court par le délai de réparation étudié et en multipliant par la meilleure note.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative). Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Organisation qui signe le marché : Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre (SDIS 36)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 2 : Maintenance préventive et curative des véhicules IVECO de plus de 3.5 tonnes

Description : Lot 2 : Maintenance préventive et curative des véhicules IVECO de plus de 3.5 tonnes

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50111000 Services de gestion, de réparation et d'entretien de parc de véhicules

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Indre (FRB03)

Pays : France

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 140,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 1-Prix des prestations : 50 % (50 points) Le jugement est effectué sur le total du prix Euros TTC mentionné sur l'état d'indication du lot concerné. La note la plus élevée correspond au prix recevable le plus bas proposé. La notation des autres propositions de prix est effectuée en divisant le prix recevable le plus bas par le prix proposé et en multipliant par la meilleure note.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : 2-Remises consenties : 10 % (10 points) La note la plus élevée (10 points) correspond à la moyenne de remise la plus élevée mentionnée sur le document « bordereau de remises consenties ». La notation des autres propositions de remises consenties est effectuée en divisant la moyenne des remises consenties étudiée par la moyenne des remises consenties la plus élevée et en multipliant par la meilleure note.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : 3-Temps de trajets : 10 % (10 points) La note la plus élevée (10 points) correspond au temps de trajet le plus court mentionné (en minutes) sur le bordereau des prix unitaire tel que vérifié (et corrigé, le cas échéant). La notation des autres propositions est effectuée en divisant le temps de trajet le plus court par le temps de trajet étudié et en multipliant par la meilleure note. Le temps de trajet, indiqué en minutes, doit être calculé via le site internet www.viamichelin.fr. Le temps de trajet maximal autorisé est inférieur ou égal à 30 minutes autour de l'état-major du SDIS 36 (RN151 - Rosiers - 36130 MONTIERCHAUME).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : 4-Délai de réparation (maintenance curative) : 30 % (30 points) La note la plus élevée (30 points) correspond au délai de réparation le plus court mentionné à l'acte d'engagement. La notation des autres propositions de délai de réparation est effectuée en divisant le délai de réparation le plus court par le délai de réparation étudié et en multipliant par la meilleure note.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative). Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Organisation qui signe le marché : Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre (SDIS 36)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 3 : Maintenance préventive et curative des véhicules MAN de plus de 3.5 tonnes

Description : Lot 3 : Maintenance préventive et curative des véhicules MAN de plus de 3.5 tonnes

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50111000 Services de gestion, de réparation et d'entretien de parc de véhicules

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Indre (FRB03)

Pays : France

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 60,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 1-Prix des prestations : 50 % (50 points) Le jugement est effectué sur le total du prix Euros TTC mentionné sur l'état d'indication du lot concerné. La note la plus élevée correspond au prix recevable le plus bas proposé. La notation des autres propositions de prix est effectuée en divisant le prix recevable le plus bas par le prix proposé et en multipliant par la meilleure note.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : 2-Remises consenties : 10 % (10 points) La note la plus élevée (10 points) correspond à la moyenne de remise la plus élevée mentionnée sur le document « bordereau de remises consenties ». La notation des autres propositions de remises consenties est effectuée en divisant la moyenne des remises consenties étudiée par la moyenne des remises consenties la plus élevée et en multipliant par la meilleure note.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : 3-Temps de trajets : 10 % (10 points) La note la plus élevée (10 points) correspond au temps de trajet le plus court mentionné (en minutes) sur le bordereau des prix unitaire tel que vérifié (et corrigé, le cas échéant). La notation des autres propositions est effectuée en divisant le temps de trajet le plus court par le temps de trajet étudié et en multipliant par la meilleure note. Le temps de trajet, indiqué en minutes, doit être calculé via le site internet www.viamichelin.fr. Le temps de trajet maximal autorisé est inférieur ou égal à 30 minutes autour de l'état-major du SDIS 36 (RN151 - Rosiers - 36130 MONTIERCHAUME).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :**Type :** Qualité

Description : 4-Délai de réparation (maintenance curative) : 30 % (30 points) La note la plus élevée (30 points) correspond au délai de réparation le plus court mentionné à l'acte d'engagement. La notation des autres propositions de délai de réparation est effectuée en divisant le délai de réparation le plus court par le délai de réparation étudié et en multipliant par la meilleure note.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)**Nombre critère d'attribution :** 30**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Limoges

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative). Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Organisation qui signe le marché : Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre (SDIS 36)**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006****Titre :** Lot 4 : Maintenance préventive et curative des véhicules autres marques de plus de 3.5 tonnes (autres que RENAULT, IVECO, MAN)**Description :** Lot 4 : Maintenance préventive et curative des véhicules autres marques de plus de 3.5 tonnes (autres que RENAULT, IVECO, MAN)**5.1.1 Objet****Nature du marché :** Services**Nomenclature principale (cpv):** 50111000 Services de gestion, de réparation et d'entretien de parc de véhicules**Nomenclature supplémentaire (cpv):** 50324200 Services de maintenance préventive

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Indre (FRB03)

Pays : France

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 50,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : 1-Prix des prestations : 50 % (50 points) Le jugement est effectué sur le total du prix Euros TTC mentionné sur l'état d'indication du lot concerné. La note la plus élevée correspond au prix recevable le plus bas proposé. La notation des autres propositions de prix est effectuée en divisant le prix recevable le plus bas par le prix proposé et en multipliant par la meilleure note.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : 2-Remises consenties : 10 % (10 points) La note la plus élevée (10 points) correspond à la moyenne de remise la plus élevée mentionnée sur le document « bordereau de remises consenties ». La notation des autres propositions de remises consenties est effectuée en divisant la moyenne des remises consenties étudiée par la moyenne des remises consenties la plus élevée et en multipliant par la meilleure note.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : 3-Temps de trajets : 10 % (10 points) La note la plus élevée (10 points) correspond au temps de trajet le plus court mentionné (en minutes) sur le bordereau des prix unitaire tel que vérifié (et corrigé, le cas échéant). La notation des autres propositions est effectuée en divisant le temps de trajet le plus court par le temps de trajet étudié et en multipliant par la meilleure note. Le temps de trajet, indiqué en minutes, doit être calculé via le site internet www.viamichelin.fr. Le temps de trajet maximal autorisé est inférieur ou égal à 30 minutes autour de l'état-major du SDIS 36 (RN151 - Rosiers - 36130 MONTIERCHAUME).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : 4-Délai de réparation (maintenance curative) : 30 % (30 points) La note la plus élevée (30 points) correspond au délai de réparation le plus court mentionné à l'acte d'engagement. La notation des autres propositions de délai de réparation est effectuée en divisant le délai de réparation le plus court par le délai de réparation étudié et en multipliant par la meilleure note.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative). Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Limoges

Organisation qui signe le marché : Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre (SDIS 36)

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,800,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,800,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CHATEAUROUX TRUCKS ETS DOURS

Offre :

Identifiant de l'offre : CHATEAUROUX TRUCK ETS DOURS LOT 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 800,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/06/2025

Date de conclusion du marché : 07/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 42819-2025

Organisation qui signe le marché : Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre (SDIS 36)

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 560,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CHATEAUROUX TRUCKS ETS DOURS

Offre :

Identifiant de l'offre : CHATEAUROUX TRUCK ETS DOURS LOT 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 560,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/06/2025

Date de conclusion du marché : 07/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 42819-2025

Organisation qui signe le marché : Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre (SDIS 36)

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CHATEAUROUX TRUCKS ETS DOURS

Offre :

Identifiant de l'offre : CHATEAUROUX TRUCK ETS DOURS LOT 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur de l'offre : 240,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 3

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/06/2025

Date de conclusion du marché : 07/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 42819-2025

Organisation qui signe le marché : Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre (SDIS 36)

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 60,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CHATEAUROUX TRUCKS ETS DOURS

Offre :

Identifiant de l'offre : CHATEAUROUX TRUCK ETS DOURS LOT 4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur de l'offre : 200,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 4

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/06/2025

Date de conclusion du marché : 07/07/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 42819-2025

Organisation qui signe le marché : Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre (SDIS 36)

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre (SDIS 36)

Numéro d'enregistrement : 28360012000036

Adresse postale : RN 151 ROSIERS

Ville : Montierchaume

Code postal : 36130

Subdivision pays (NUTS) : Indre (FRB03)

Pays : France

Adresse électronique : commande-publique@sdis36.org

Téléphone : 0254252070

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : CHATEAUROUX TRUCKS ETS DOURS

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 33461011000010

Adresse postale : 99 AVENUE D'OCCITANIE

Ville : SAINT MAUR

Code postal : 36250

Subdivision pays (NUTS) : Indre (FRB03)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0004, LOT-0005, LOT-0006

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Limoges

Numéro d'enregistrement : 17870005000010

Ville : Limoges

Code postal : 87011

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Vienne (FRI23)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-limoges@juradm.fr

Téléphone : +33555339155

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 885d608d-7f10-4a6c-bfd3-e3ec24e63bb9 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/07/2025 à 12:27

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/07/2025